

INFOS MUNICIPALES / PETRA NEVEZ E KËR

PROGRAMME D'ANIMATIONS PLAGES

Retrouvez les 3 animateurs de l'été : Christopher, Emma et Nathalie à la plage pour partager un moment de sport, de jeux et de convivialité chaque après-midi du 9 juillet au 24 août, de 14 h à 17 h 30. Du lundi au jeudi pour les 6/9 ans ou les 10/14 ans, le vendredi, c'est pour toute la famille ! Programme complet sur le site de la commune : <http://www.plouneour-brignogan-plages.fr/> ou dans les mairies annexe et principale. Animations gratuites.

INFORMATION PERMANENCE MAIRIE

Pas de permanence à la mairie principale (Brignogan) le samedi matin en juillet et août.

OU TROUVER LES DÉFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE ?

4 défibrillateurs :
- Sas de la Mairie Principale (Brignogan).
- Sas de la Bibliothèque de Plounéour-Trez, (Place de la mairie annexe, Plounéour-Trez).
- Ancien poste SNSM (local animations plage) l'été route de Beg Ar Groas, près de la plage de Kerurus, l'hiver au stade de foot.
Sur le côté de la salle de sport de Plounéour-Trez

INFO ACCUEIL LOISIRS

Rentrée mercredi 5 septembre 2018. L'encadrement sera assuré par Emma Roche animatrice et Christine Bihannic directrice. Les fiches d'inscriptions pour septembre et octobre 2018 sont à retirer en mairies principale et annexe et sur le site internet : <http://www.plouneour-brignogan-plages.fr/>

POUBELLES DE PLAGE.

Il est constaté plusieurs abandons de déchets ménagers autour des poubelles de plage. Celles-ci ne sont destinées qu'à recevoir de menus déchets afin qu'ils ne partent pas à la mer. Les déchets ménagers doivent être évacués sur les colonnes dédiées qui sont en libre accès durant la période estivale. Pour rappel, tout abandon de déchets est systématiquement sanctionné. Préservons notre environnement !

URBANISME

Dépôt de déclaration préalable :
-Chantal Lodziak. Le Viquet. Remplacement fenêtres.
-Claude Lasne. 8 rue de Keravezan. Ouverture sur rue pour véhicule.

Dépôt de permis de construire :
-Marc Dalibard. Kerurus. Maison d'habitation à ossature bois.
-Jean-Michel Abiven. Route de Kerurus. Construction d'une maison. Non opposition à déclaration préalable :
-Chantal Lodziak. Le Viquet. Remplacement et modification ouvertures
-André Bertrand. 5 rue des Ecoles. Travaux de ravalement.
-Ellen Vartel. 6 rue des Aubépines. Travaux sur construction existante.
-André Bénéat. 4 rue ar Goas vian. Extension et rénovation maison.
Accord de permis de construire :
-Michel Huguen. 17 rue de la Corniche. Extension d'habitation.
-Bernard et Régine Fily. Route du Vally Perros. Maison individuelle.
Déclaration préalable : accord avec prescriptions
-Didier Rabant. 15 rue du Menhir. Construction d'une véranda.
-Sandrine Couloigner. 5011 Route du Phare. Pose clôture et portail.
-Annick Montoux. Ar Goas Vian. Détachement d'un lot à construire.
Déclaration préalable : arrêté de prorogation
-Grant James. 57 av Gal de Gaulle. Création Vélux. Fenêtres neuves.
Refus de permis de construire :
-SCI Tro Naod. 4 impasse Tro Naod. Extension d'une maison.

NOS AMIS LES CHIENS



L'accès aux plages est strictement interdit aux chiens par arrêté préfectoral 2018019-0003 du 19/01/2018, durant la période du 1er juin au 30 septembre. Il n'existe pas de mesure dérogatoire sur la commune de Plounéour-Brignogan-Plages. La période estivale doit impérativement voir ce principe respecté. Merci donc à tous les propriétaires de chiens de ne pas déroger à cette interdiction, même aux petites heures du matin ou à la tombée du jour.

INCIVILITÉS SUR LA COMMUNE (SECTEUR BRIGNOGAN-PLAGES)

On constate une recrudescence des incivilités dans notre commune : arrachage d'antennes de voitures et de panneaux publicité d'urbanisme, vols de vélos... Nous vous demandons, si vous êtes témoins de tels actes, de nous avertir le plus tôt possible. Des signalements ont déjà été enregistrés à la gendarmerie de Lesneven.

LA VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX-ROUGE

Cet été, la fermeture de nos locaux nous permet de continuer nos travaux d'améliorations et l'aménagement d'un Espace Ecoute confidentiel, mais aussi de travailler sur l'évolution de notre vestiboutique. La réouverture aura lieu le samedi 01 septembre de 9 h à 12 h. La boutique est ouverte à tout public, tout ce que nous y vendons provient de vos dons.
PETIT RAPPEL : nous acceptons
- les vêtements PROPRES
- le linge de maison PROPRE
- la vaisselle non dépareillée et pas trop ancienne
- le petit électro-ménager qui fonctionne propre et complet
- les jouets propres et complets dans leurs emballages
Nos locaux ne nous permettent pas de tout accepter, merci de votre compréhension. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 06 45 20 48 98.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES JOURS FÉRIÉS

En raison du jour férié du mercredi 15 août, la collecte en bac individuel des ordures ménagères de Plounéour-Trez-Brignogan est reportée au jeudi 16 août. Pour plus de renseignements : 0810 440 500

INFOS RELIGIEUSES / KELEIER AR BARREZ

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE LA CÔTE DES LÉGENDES

Samedi 11 août messe à 18 h 30 à St Frégant.
Dimanche 12 août messe à 10 h 30 à Plounéour-Trez
Mardi 14 août : Fête de l'Assomption de la Vierge Marie, messe à 20 h 30 à Brignogan suivie de la procession aux flambeaux et de la bénédiction de la mer.
Mercredi 15 août : messe à 10 h 30 à Guissény.
Samedi 18 août messe à 18 h 30 à Goulven.
Dimanche 19 août : Pardon de la Chapel Pol messe à 10 h 30 à la chapelle suivie de la bénédiction de la mer.
Conférence de l'été : thème de la conférence «Comme un athlète de Dieu» par Arnaud Bouthéon vendredi 17 août à 18 h à la salle

SPORTS / SPORTOÙ

VELO LOISIR BRIGNOGAN PLOUNEOUR V.L.B.P.

Le Vélo Loisir Brignogan Plounéour organise les jeudi et dimanche matin des sorties de découverte. Un départ à 9 heures s'adresse aux possesseurs de vélos de route. La durée est de 2 h 30 environ. Un autre départ a lieu à 9 h 30 pour les utilisateurs de VTT et VTC. Le rendez-vous est fixé devant la mairie.

TENNIS CLUB DE LA CÔTE DES LÉGENDES

La permanence sur les terrains du Lividig Brignogan est ouverte tous les jours de 9 h à 20 h pour les stages d'été et les locations de courts. Prêt de raquettes et de balles. Renouvellement des licences et inscriptions pour l'année scolaire sur le site. Renseignements au 02 56 31 84 58 tennisbrignogan@gmx.fr www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes

COURSES CYCLISTES. RONDE FINISTERIENNE.

Mercredi 15 août. CADETS à 13 h 45 – 5° étape (finale)
SENIORS et JUNIORS à 15 h 30 – 7° étape (finale)
Organisation : Comité d'Animation BEVA ER VRO
Contrôle technique : V S DRENNECOIS
9 h 00 : RDV des bénévoles pour la mise en place podium, barrières, banderoles, barnum buvette...
9 h à 19 h : circulation interdite de la Place St Pierre à Pelleuze (dans les 2 sens)
13 h : RDV des signaleurs sur la ligne de départ (consignes, mise en place...). Merci de vous munir d'une chasuble jaune fluo et d'un sifflet
13 h 30 : fermeture du circuit à la circulation et interdiction de

VIE DES ASSOCIATIONS / BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOÙ

Centre Local d'Information et de Coordination Gériatologique (CLIC)

Informations sociales pour les personnes de 60 ans et plus, et leurs familles. Accueil sur rendez-vous au 02 98 21 02 02.

28ÈME FETE DU 15 AOUT

Autour de la halle de sports, à partir de 12 h moules-frites (11 h 30 pour les plats à emporter et uniquement pour eux), structure gonflable pour les plus petits. En soirée moules-frites (limité au stock commandé), bal populaire, feu d'artifice. Règlement par carte bancaire accepté. Rappelons qu'une part importante des bénéfices est reversée aux associations locales.
A tous les bénévoles, mardi 14 août : montage des stands dès 14 h, nettoyage des moules à 15 h.

VIDE-GRENIER BEVA ER VRO LE DIMANCHE 19 AOÛT

Salle polyvalente de Plounéour-Trez.
Vendeurs : réservez auprès de Beva er Vro à l'adresse bevaervro29@gmail.com ou demandez le bulletin d'inscription au 07 68 03 44 77. Tarif 3€ le ml avec table. Installation de 7 h 30 à 9 h.

Venez faire des affaires de 9 h à 18 h et participez au tirage au sort du panier garni. Entrée 1.50€ gratuit pour enfants de moins de 12 ans. Boissons et crêpes faites par nos bénévoles.

communale de Brignogan.
Messes en semaine : Brignogan, messe à la sacristie (à droite en haut de l'église) à 18 h le mardi et le vendredi. Maison paroissiale de Plounéour (presbytère), permanence tous les jours du lundi au samedi de 10 h à 11 h 30. Tél : 02 98 83 40 59.
Brocante-Kermesse du dimanche 5 août à BRIGNOGAN : l'équipe pastorale et les responsables des relais paroissiaux de la CCL de la Côte des Légendes remercient chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée ainsi que toutes les personnes qui ont visité les stands et acheté des billets de tombola. A tous, tout simplement MERCI.

stationnement sur le circuit jusqu'à 18 h 30 : Cf Arrêté municipal consultable en Mairie et en possession des signaleurs
13 h 45 : départ de la 5° étape du challenge CADETS (finale)
15 h 30 : départ de la 7° étape (finale)
18 h 00 : fin de la course, puis cérémonie protocolaire
18 h 30 : réouverture du circuit
19 h 00 : réception pour tous les officiels, organisateurs et bénévoles à la Salle Paotr Tréouré.
NB : merci de ne pas stationner sur le circuit pendant la course et de maintenir les chiens attachés.

BRIGODOU : l'association «A la découverte des algues» vous propose de nouvelles sorties les 10, 13 et 14 août suivies d'une visite commentée du musée. Durée : 4 h 30. Coût : 12 € et –12 ans : 6 €. Tél : 02 98 83 51 35 ou 06 31 90 07 73 ou mail brigoudou@aliceadsl.fr. Musée des coquillages et animaux marins ouvert jusqu'au 31 août 11 h-12 h 30 / 15h-18h. Fermé le dimanche. Entrée adulte : 4 €, enfant : 1 €. Visite commentée d'1 h 30 comprise.

BALADE EN SOLEX.

Vous avez un Solex ? Je vous propose de me rejoindre pour une balade le dimanche 19 août, départ de Brignogan et direction Lilia. Enfin si la météo est clémente. Indispensable : solex assuré, avec rétroviseur, casque et gants. Tout renseignement Bernadette PEDRON Tél : 06 26 23 93 37.

L'ASSOCIATION AUX RYTHMES DES MOTS.

Organise une grande foire aux vêtements au profit des enfants d'Haïti, les 10/11/12 août à La Gare, Plounéour-Trez, chez MELUSINE COUTURE. De 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Enfants 0.50€, ado 1€, adultes 1€. Pendant ces 3 jours nous récoltons aussi les journaux. Renseignements au 06.70.73.02.88.

L'A.B.H.A.D. ASSOCIATION POUR BRIGNOGAN D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.

Tiendra sa 50ème Assemblée Générale (A.G) annuelle le jeudi 16 août 2018 à 18 h, à la salle communale. Les adhérents et toutes les personnes désireuses d'informations seront accueillis à partir de 17 h 30. Monsieur Jean-Clément ZION, maire de Brignogan, invité de l'Association répondra à partir de 18 h 30 aux questions d'intérêt général et évoquera le fonctionnement de la Commune.

ÉCOLE PUBLIQUE JEAN GUILLOU

Enfin une randonnée adaptée aux enfants ! Des berniques se sont collés un peu partout dans Brignogan. Partez donc à leur recherche tout en vous baladant dans le bourg et le long de la côte... De l'école au phare, ils sont partout. Ouvrez l'œil ! Vous trouverez le plan et les informations dans le petit journal confectionné par les enfants de l'école avec l'aide de Lili Scratchy. N'hésitez pas à vous le procurer dans les points de vente suivants : Proxi, la mairie, au café du Port, au centre nautique, au Grand Large et chez Raymonde. Prix : 3€ le journal. Bonne balade !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / KUMUNIEZH-KUMUNIOÙ

HALTE AUX INCIVILITÉS

Les déchets recyclés de notre territoire sont triés au centre de tri Sotraval Triglaz de Plouédern. Malheureusement, la CLCL fait office de très mauvais élève lors de ces analyses. Méconnaissance, certes... Mais aussi INCIVILITÉS ! A chacun d'être responsable. Les ordures ménagères ne doivent pas être mélangées aux emballages secs ou au verre. Le tri est l'affaire de tous. Ces incivilités pénalisent les usagers en premier lieu. Le centre de tri facture désormais un surcoût à la CLCL. Si vous avez un doute sur une consigne, le Service Public d'Élimination des Déchets (SPED) est à votre disposition. SPED - 0 810 440 500 – tri@clcl.bzh

SENSIBILISATION AUTOUR DE LA RÉCUPÉRATION DU TEXTILE USAGÉ.

Le 31 août prochain, la CLCL organise à la déchèterie de Lesneven de 14 h à 17 h une demi-journée de sensibilisation. Vous pourrez venir déposer vos peluches, vos sacs à main, votre linge de maison, tous vos textiles propres usagés et prendre connaissance de leur devenir. Pour rappel, les textiles usagés ne doivent pas être mis dans les emballages secs mais dans les bornes prévues à cet effet. Vous pouvez également les donner à des associations.